N°25

Mars
2019

Lettre d'information
de l'Institut International de
Recherche sur
la Conflictualité

IiRC'INFO

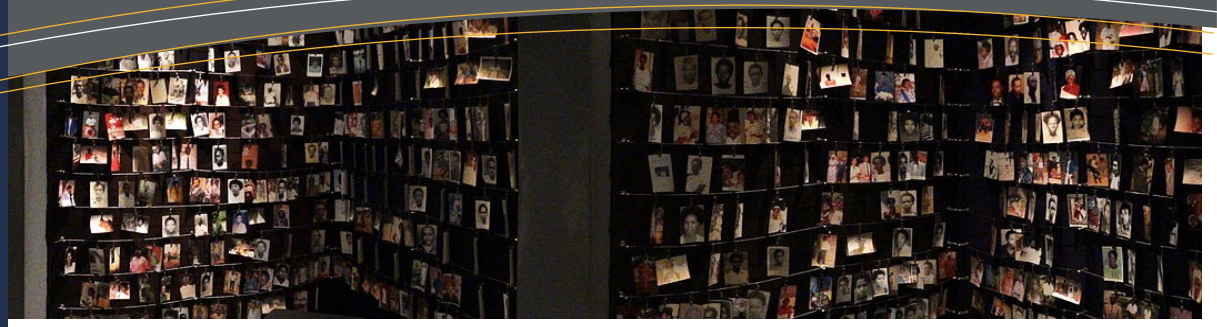

IiRC'INFO est la lettre des nouveautés en ligne des sites et blogs de la Chaire d'excellence *Gestion du conflit et de l'après-conflit* et de l'*Institut international de recherches sur la conflictualité* (IiRCO)

- Contact :

Pascal Plas
Fondation partenariale - Université de Limoges
Directeur de la Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit
Endowed Chair in Conflict Management and Post-conflict Cultures
Directeur de l'Institut international de recherche sur la conflictualité

Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges
5 rue Félix Eboué - BP 3127 - 87 031 Limoges Cedex

Tél : 05 55 14 92 34 - 06 45 82 72 99
Mail : pascal.plas@unilim.fr
Web : https://www.unilim.fr/iirco/
Blog : http://jupit.hypotheses.org
Facebook : https://www.facebook.com/iirco/
Twitter : IiRCO@IiRCO_JPIT

Focus

♦ Rwanda : NETFLIX et la nouvelle série *Black earth rising* - *une fiction controversée*

Le site de vidéos à la demande Netflix, particulièrement apprécié du jeune public a mis en ligne dès le 25 janvier 2019 sur sa plateforme française la première saison d'une série anglaise intitulée *Black Earth Rising*, créée par Hugo Blick. Celui-ci avait déjà travaillé sur les procès de Nuremberg pour l'écriture de *The Honourable woman*, ce qui l'avait conduit à s'intéresser à la justice pénale internationale.
Cette série met en scène Kate Ashby, enfant Tutsi, seule survivante de sa famille ayant échappé aux massacres commis au Rwanda par les Hutu dans les années 90. Au fil des différents épisodes (8 d'environ une heure chacun), Kate Ashby enquête à l'aide d'avocats, ex-collègues de sa défunte mère adoptive - une avocate internationale anglaise assassinée dans d'étranges conditions - sur un mercenaire accusé devant la CPI d'avoir participé à des massacres. À cette occasion, elle se découvre Hutu : elle aurait donc été persécutée par des Tutsi ... Si le réalisateur a voulu montrer la complexité du génocide, cette approche n'en reste pas moins critiquable dans la mesure où elle renvoie à la thèse très contestée du double génocide. Ce que ne manque pas d'affirmer plusieurs associations de victimes, en particulier Ibuka.

♦ Réparations devant la CPI

La Chambre de première instance VIII de la Cour Pénale Internationale vient d'approuver, le 4 mars 2019, le plan d'implémentation de l'ordonnance de réparation qu'elle avait prononcée le 17 août 2017 en l'affaire Al-Mahdi. Cette affaire concernait, on s'en souvient la destruction des mausolées de Tombouctou par le groupe Ansar Dine, formation jihadiste ayant pris le contrôle du nord du Mali, en 2012. Elle avait constitué un précédent très important pour la justice pénale internationale, s'agissant de la première condamnation prononcée exclusivement pour le crime de guerre de destruction intentionnelle de patrimoine culturel. Selon la procédure mise en place par le Statut de Rome en matière de réparations, la Cour fixe dans une ordonnance les grandes lignes des réparations reconnues aux victimes d'un crime relevant de sa juridiction. Il appartient alors au Fond au profit des Victimes, organe inédit dans le contexte des juridictions pénales internationales, de proposer à la Cour les mesures concrètes censées garantir la mise en œuvre des réparations ainsi accordées. Le plan d'implémentation présenté par le Fond se distingue notamment par les mesures envisagées en matière de réparations collectives du préjudice moral causé par Al-Mahdi à la communauté de Tombouctou. Dans son ordonnance de 2017, la Cour, en intégrant une notion propre à la jurisprudence de la Cour Interaméricaine des droits de l'homme, avait défini ce préjudice de « perturbation de la culture ». Le plan d'implémentation est disponible en ligne sur le site de la CPI (https://www.legal-tools.org/doc/a65f16/pdf/).

■ Actualité

La Suisse et les crimes de guerre

Sur son site de média info.net, la fondation *Hirondelle* s'interroge à propos de l'activité singulièrement limitée de l'Unité suisse sur les crimes de guerre. Plus de 60 dossiers ont été rejetés depuis 2011 et les deux affaires devant l'Unité [Alien Kosiah accusé de crimes de guerre au Libéria et Ousman Sonko accusé de crimes contre l'humanité en Gambie] ne sont toujours pas jugés au bout de 4 et 2 ans de détention. Ce curieux fonctionnement laisse perplexe certains observateurs internationaux sur la volonté de juger les criminels dans le cadre de la compétence universelle.

Arménie

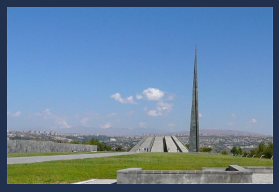

Le Président de la République française Emmanuel Macron a proclamé le 24 avril, la Journée nationale de commémoration du génocide arménien après en avoir informé le président turc Recep Tayyip Erdogan.
La promesse d'Emmanuel Macron d'instaurer une Journée d'hommage, faite à l'époque de sa campagne a donc été tenue. Cet acte vient même compléter la reconnaissance du génocide par la France officiellement proclamée en 2001. Plus symbolique encore, la date de cet hommage a été choisie en fonction du jour de la rafle d'intellectuels arméniens par les Ottomans à Constantinople, en 1915

Parutions

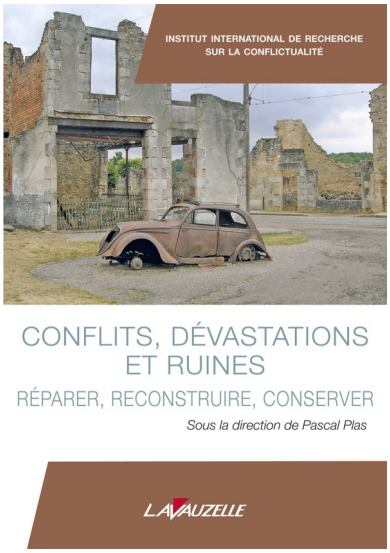

Pascal Plas (dir.), *Conflits, dévastations et ruines [Texte imprimé] : réparer, reconstruire, conserver,* Panazol (Lavauzelle), ISBN 978-2-7025-1671-3 .

Une traversée des traces laissées par les conflits d'hier et d'aujourd'hui à travers plusieurs approches : celles de juristes, d'historiens, de professionnels du patrimoine, d'anthropologues, de géographes, de spécialistes en architecture.
Des regards croisés sur « les restes de guerres », leur disparition ou leur conservation avec des statuts distincts selon les lieux, les époques, les enjeux mémoriels. Un ensemble de réflexions originales dans une région, la Nouvelle Aquitaine, au sein de laquelle se trouve le plus vaste ensemble de ruines de guerre de l'Europe, celle du bourg d'Oradour-sur-Glane, détruit par des troupes SS en juin 1944.
Communications d'Emmanuelle Danchin, Caterina Di Pasquale, François Fichet de Clairfontaine, Véronique Grandpierre, Rémi Blondeau, Jérôme Brenot, Éric Rouvellac, Pierre Taborelli, Bruno Zélie, Maria Rosaria Vitale, ...

A signaler quelques parutions récentes sur le conflit, la Justice pénale internationale et transitionnelle, la littérature post-conflictuelle. Deux ouvrages parus en fin d'année 2018, celui de **Florent Piton, *Le génocide des Tutsi au Rwanda*, Paris, La Découverte, Grands repères,** qui constitue une excellente synthèse sur le génocide à l'aube de son 25e anniversaire et celui d'un groupe d'universitaires qui proposent un éclairage original sur le traitement post-conflictuel sur le continent africain : **Jean-Baptiste Harelimana, Catherine Maia et Jean-François Akandji-Kombé, *L'apport de l'Afrique à la justice internationale pénale*, Paris (L'Harmattan), coll. Études africaines—Droit, 2018.**
En 2019, **Fabrice Epstein, *Un génocide pour l'exemple,* Paris, (éd. Du Cerf),** un avocat au Barreau de Paris, défenseur commis d'office de Pascal Simbikangwa, le premier à avoir été accusé devant la justice française de participation au génocide des Tutsi au Rwanda, décrit le déroulement du procès et pose la question du respect de l'équité et de l'exemplarité de cette affaire ; c'est le premier avocat, en France, à s'exprimer sur un cas de compétence universelle.
Isabelle Favre vient de publier ***Guerre et paix, figure du conflit dans les littératures et films francophones,* Limoges (PULIM), 2019 ;** cette universitaire qui enseigne à Reno dans le Nevada a réussi, selon Lydie E. Moudileno, professeure à l'université de Southern California, « à forger de véritables théories de la violence en ce XXIe siècle global dans l'enchevêtrement des projets esthétiques allant du cinéma d'auteur aux écritures de soi ».

Par ailleurs, David Sermenay livre dans la revue *Du Crieur*, un remarquable article sur l'historiographie du génocide rwandais (*Revue du Crieur*, Médiapart-La Découverte, n° 12, février 2019).

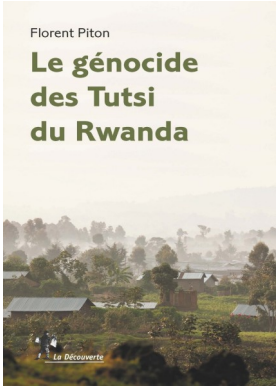

Colloque, Conférence, Séminaire

COUR DE CASSATION

Un cycle de Conférences sur la justice et la paix : *le « Temple de la concorde »* est organisé à la Cour de Cassation sous la direction scientifique de Denis Salas, président de l'Association Française d'Histoire de la Justice et Sylvie Humber, secrétaire générale de l'A.F.H.J.
Une première conférence s'est déroulée le 31 janvier 2019 (conférence inaugurale) sous le titre *Concorde et laïcité*.
Le 21 février 2019, Claude Gauvard est venue traiter de *« Justice et paix s'embrassent » : négocier la paix au Moyen-âge en cas de crimes graves*.
La troisième conférence se tiendra le 18 avril 2019. Sévane Garibian, professeur FNS à l'Université de Genève traitera de : *Justice pénale internationale, justice transitionnelle : quel(s) rapport(s) ?* Programme détaillé à l'adresse suivante : https://www.courdecassation.fr/venements_23/colloques_4/2019_8992/ture8justice_40681.html

Filmographie

Il silencio de otros est un film-documentaire espagnol, sorti en 2018 dans le pays d'origine, avant d'être diffusé en France le 13 février 2019 sous le nom *Le silence des autres*. Ce documentaire espagnol réalisé par Almudena Carracedo et Robert Bahard retrace en une heure trente-six, les horreurs qu'ont subi les rescapés du régime franquiste à partir de 1977, date à laquelle l'Espagne avait remis en liberté les prisonniers politiques tout en interdisant le jugement des crimes franquistes. Ce long-métrage poignant rend la parole aux rescapés et familles de victimes qui n'ont pu jusque-là, être entendus à ce sujet et qui criaient justice en mémoire de toutes les personnes disparues, torturées voire exécutées par les franquistes. Les victimes ou leurs descendants ont cependant réussi à saisir la justice dans les années 2010 à l'autre bout du monde en Argentine, l'Espagne n'ayant jamais retiré cette loi. Mais elle fut toutefois obligée de rendre des comptes aux victimes ainsi que d'arrêter les responsables encore vivants au sein du pays.

Anthropologie des conflits

Restitution au Bénin de 26 objets conservés au Quai-Branly saisis durant les guerres coloniales en 1892. Il s'agit, entre autres objets, de statues d'homme-requin ou d'homme-lion dont la présence dans les collections du musée parisien faisait l'objet de nombreuses controverses. Depuis quelques années, le musée a mis en ligne des œuvres africaines pour que la jeunesse des anciennes colonies puisse découvrir ce patrimoine exilé. Ils retrouveront leur place dans l'ancien Palais d'Abomey devenu musée. Ce musée a d'ailleurs entamé des démarches afin de procéder à une restauration de grande ampleur, le bâtiment étant en très mauvais état. Dans un futur proche, vont donc être restitués des objets, notamment des statues fabriquées à la gloire du roi, qui offrent un mélange entre humain et animal, Cette restitution est symbolique pour les béninois qui, au-delà du fait que ces objets leur appartiennent, sont très fortement attachés à l' « âme de ces statues », qui joue un grand rôle tant dans les croyances traditionnelles que dans les pratiques vaudou. Il s'agit d'une belle avancée pour le Bénin qui est très impliqué dans la restitution d'œuvres et tente tant bien que mal de relancer son art et de raviver sa mémoire, notamment par le biais de l'EPA, École du Patrimoine Africain.

■ Actualité mémoire

Algérie

Les récents événements d'Algérie qui se déroulent en grande partie sur la place Maurice Audin, ont remis en lumière la figure de ce militant communiste dont la disparition en 1957 n'a jamais été éclaircie, en raison d'une volonté étatique française de ne rien divulguer sur les conditions de sa mort.
Il n'y a que récemment que le président Macron a reconnu, au nom de la France, la responsabilité de l'État dans la torture et la mort du jeune mathématicien.

Pologne

Mémoires en conflit : regain de tension entre la Pologne et la France à propos de l'écriture de l'histoire, en particulier celle de la conduite des Polonais à l'égard des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. La querelle entre la nouvelle école polonaise d'histoire de la Shoah qui va à l'encontre de l'historiographie officielle qui affirme que l'aide aux Juifs fut la règle et la dénonciation l'exception, s'est même retrouvée à l'EHSS où un colloque consacré à ce courant a été perturbé par une trentaine de personnes proches du journal d'extrême droite *Gazeta Polska* au motif que la réunion était « anti-polonaise ». La ministre de l'enseignement supérieur française a interpelé son collègue polonais.

■ **A signaler:**

- L'invitation de Paul Kagamé adressée à Emmanuel Macron pour participer aux cérémonies du 25e anniversaire du génocide des Tutsi, qui auront lieu à Kigali le 7 avril. En cas d'acceptation ce sera la première fois, depuis Nicolas Sarkozy, qu'un chef d'État français se rendra au Rwanda. Peu à peu, le contentieux entre les deux états tend à se normaliser. Il n'en reste pas moins que de larges zones d'ombres subsistent (faute d'ouverture des archives) sur l'attitude de la France au moment du génocide.

- Le dernier numéro de la revue *ASPJ Afrique et francophonie* (vol. 9-2, 2e trimestre 2018), avec en particulier l'article de Christina Steenkamp [université Oxford Brookes], « Le lien entre crime et conflit et la guerre civile en Syrie ».

- Un risque de réécriture de l'histoire en Hongrie, dans le cadre du projet d'un musée controversé de l'Holocauste qui porterait le nom de *Maison des destins* et dont l'exposition serait centrée sur le concept de « fatalité » et sans qu'il n'y ait de réflexion approfondie sur le rôle du régime de l'amiral Horthy dans la déportation des juifs.

- La levée de la mise en examen d'Éric Olsen ex directeur général de Lafarge en Syrie, poursuivi pour financement du terrorisme. Il demeure placé sous le statut de témoin assisté. Depuis l'ouverture de l'information judiciaire en 2017, l'ancien PDG de Lafarge, Bruno Lafont, ainsi que six autres personnes ont été mises en examen. Les poursuites visent aussi la personne-morale *Lafarge* pour complicité de crime contre l'humanité. Affaire à suivre d'autant que l'instruction s'intéresse aussi au rôle de la DGSI et éventuellement du Quai-d'Orsay.

Archives

La Gazette des archives, n° 250/2018-2, « Mise en archives des réactions post-attentats : enjeux et perspectives », Maëlle Bazin, Marie Van Eeckenrode (dirs).
Ce numéro porte sur les initiatives de collecte et d'archivage des réactions populaires aux attentats terroristes ayant frappé la France et ses voisins européens ces dernières années. La mise en comparaison d'aires géographiques et de temporalités différentes permet d'identifier similitudes et divergences dans les pratiques et les approches.

Maria Pia Donato, *L'archivio del mondo. Quando Napoleone confiscò la storia,* Bari (Editori Laterza), 2018.

Une étude originale sur l'entreprise napoléonienne de confiscation des archives et des œuvres d'arts des pays conquis dans la perspective de faire de Paris la capitale de l'historiographie, mais aussi de doter le pouvoir impérial d'un puissant outil de gouvernement fondé sur la maîtrise de la mémoire.

A voir les archives constituées **d'entretiens vidéos** réalisés par l'Association française pour l'Histoire de la Justice sur le site *Criminocorpus*. Parmi des témoignages de magistrats recueillis à l'issue de leur carrière, signalons en particulier, ceux de Claude Grellier et Jean-Pierre Getti, juges d'instruction dans l'affaire Touvier et celui d'Irène Carbonnier, juge assesseure dans le procès Papon.

Le Vatican vient d'autoriser l'accès des chercheurs aux **archives relatives au pontificat de Pie XII**, conservées à l'*Archivio Segreto,* à partir du 2 mars 2020.

Activités de l'IiRCO

■ **Conférence**

Mémoire des crimes de guerre. Oradour—Sant'Anna Di stazzema, par Pascal Plas et Caterina Zomer, 28 mars, 17h 15, Faculté de Droit et des Science économiques de Limoges, Forum A, amphi 400 A, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage du même titre.

A travers ces deux sites emblématiques une approche de deux processus post-conflictuels judiciaires distincts qui conduisent au final à des constructions mémorielles singulières, renouvelées, dans le cas italien, par la découverte des archives de l'« armoire de la honte ».

Nos partenaires

- *Les relations franco-allemandes à l'épreuve de la mondialisation*, Grenoble, Journée d'études, UFR de langues étrangères, Chaire Jean Monnet, 21 mars 2019 (programme)
- *Viols de guerre : comment rendre justice*, Paris, colloque IUV-IFJD, en partenariat avec le Pôle génocide et Crimes contre l'Humanité, 29 mars 2019, TGI de Paris [entrée sur réservation] (programme)
- La revue en ligne TraHs [Trajectoires Humaines Transcontinentales] dirigée par Dominique Gay-Sylvestre, avec qui l'IiRco avait organisé un colloque sur la réconciliation en Colombie, continue à rendre compte des évolutions politiques et sociales de l'Amérique du sud (site)
- A signaler le site particulièrement bien documenté, mis en ligne par le Barreau pénal international.

Conception et réalisation :
Pascal Plas,
Pascal Texier,
Caterina Zomer